

# ACTIONS POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE



#### **ACNDC-asbl**

Email: acndcong@gmail.com, acndccbo@gmail.com

Tel: +243 976 154 547, +243 978984886.

Siege National : kasika, à 100km sur la route nationale2Bukavu-Kasongo

BP07 Mwenga

Bureau provincial du Nord-Kivu : N°38, Av.Mushebere, Q. Mugunga, Commune de Karisimbi, Ville de Goma, sur la route nationale (RN2) Goma-Sake-Minova

RAPPORT GENERAL ANNUEL DES ACTIVITES ENVIRONNEMENTALES ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE FEMININES A L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO EN 2022.

COORDINATION EXECUTIVE NATIONALE

**MARS 2023** 

#### I. INTRODUCTION

A l'occasion de chaque exercice social, il est une tradition de publier un rapport annuel des réalisations afin de rendre compte aux membres, aux partenaires et à l'opinion publique sur l'état de mise en œuvre de ses activités organisationnelles et publiques.

En cette année 2022, ACNDC a amorcé un processus de passage du statut d'une organisation communautaire de base à celui d'une organisation non gouvernementale nationale de nature d'un réseau. Il en est de même de sa légalisation officielle. Outre les autorisations de fonctionnement du territoire de Mwenga et celle de la chefferie de Bakumu, ACNDC s'est fait enregistrer à la deuxième direction des cultures, associations et établissements d'utilité publique au Ministère National de la justice et garde de sceaux sur le numéro F.92/51718. Ce processus transformateur institutionnel se construit sur une base de la décentralisation et de la coordination des groupes en raison de 73 groupes féminins paysans (GFP), 7 groupes des femmes agricultrices (GFA), de 15 groupes de travail climatique montagneux forestier féminin adulte (GTCMFA), de 15 groupes de travail générationnel climatique montagneux forestier (GTGCMF), de 14 micro entreprises d'incubation, coaching et de mentorat entrepreneurial générationnel (MEMEG) et de 4 groupes de travail de plaidoyer des réponses aux urgences volcaniques et séismiques (GTPRUVS).

En même temps, ACNDC a poursuivi son approche d'intervention axée sur le projet, entendait, comme un ensemble des activités, préalablement prévues (planifiées) et qui seront réalisées dans un délai (temps, échéance) et dans un lieu (territoire, localité) déterminé.

Ainsi, six (6) projets ont été réalisés en raison de 1 projet d'appui général, 1 projet d'urgence, 1 projet spécifique, 1 projet d'appui institutionnel, 1 projet de partenariat féministe de mise en œuvre et 1 projet de solidarité de la diaspora congolaise en Belgique.

La mise en œuvre de toutes ces activités a été rendue effective à la suite de la mobilisation d'un éventail des ressources notamment 9 personnels nationaux de direction, 4 personnels nationaux de supervision, 3 personnels locaux d'encadrement et d'un financement en hauteur de 79398\$.

Concernant le partenariat d'appui (soutien), ACNDC a continué à bénéficier les subventions de diverses organisations telles que Global Fund For Women USA pour 2 subventions, XOESE/Fonds des femmes francophones pour 2 subventions, Alternatives Ménages, Nature et Marchés pour un partenariat féministe de mise en œuvre et le Consortium Furum Lisanga asbl-MICHBI Belgique pour 1 subvention.

#### II. CONTEXTE GENERAL

L'est de la République Démocratique du Congo a continué à vivre au rythme de l'instabilité et de crises multiformes.

Sur le plan de l'instabilité, ce territoire a été affecté par les effets collatéraux internationaux de la guerre russo-ukrainienne et de la pandémie du COVID-19. Il fut marqué par les effets induits des restrictions aux mouvements touristiques, commerciaux et sociaux des populations. Les mesures des confinements territoriaux, les mises en quarantaine sanitaire et les obligations de l'administration du dépistage au COVID-19 ont ralenti l'économie générale tant publique, privée que ménagère. Les mesures politiques et économiques prises par le gouvernement et leur financement international n'ont guère résolu ses effets sur les ménages, surtout ceux à la charge des femmes et des professions majoritairement féminines du port (transport) des biens à dos ou sur la tête (travaux lourds et manuels), d'emploi domestique (garde enfants, nettoyage, lessivage, femme de la maison et de salle), de petit commerce transfrontalier et de voyage aux marchés locaux et de fourniture des moyens de subsistance ménagère etc.

L'alimentation à base de la farine de froment (blé) et l'accès aux combustibles pétroliers ont connu des perturbations. Les femmes de la boulangerie, de la pâtisserie, du commerce des produits de la panification et leurs transports ont été fortement frappées.

Sur le plan des crises multiformes, l'est de la RDC est demeuré fragile du fait des crises (conflits et violences) armées transfrontalières, communautaires et militaires. Ce territoire a vécu les affres perpétrées par les forces armées ADF/NALU et du M23. Il en est de même de ceux des groupes armés locaux (Mai Mai, Nyatura, Kufuafua, et autres), celles des communautés Lendu (CODEC/URDPC) contre Hema (Zaire et MAPI) en Ituri, le Yakutumba et autres Bembes-Fuliro-Nyindu contre le Gumino-Tuiguaniro Banyamulenge au Sud-Kivu, les attaques armés civils (Kidnapping, enlèvement, prise en otage, coupure des routes, braquages) en complicité avec certains militaires de l'armée régulière. Ceux-ci commettent des crimes de masse (internationaux). Ces crimes sont poursuivis par une action judiciaire conjuguée tant nationale (Justice militaire) qu'internationale (BCNUDH, ASF, Fondation Panzi, Fonds Social de la RDC). Cette action aboutit à quelques arrestations, jugements et emprisonnement.

Cette crise armée croisée aux épidémies sanitaires (Ebola, maladies meurtrières de l'enfance, choléra) et aux calamités naturelles (éruption volcanique, fuite de gaz de dioxyde de carbone, les fortes pluviosités et leurs inondations, glissements des terres, les montées des eaux lacustres et fluviales, les destructions agricoles) perpétuent la mortalité humaine, les

déplacements forcés internes, les violences faites aux femmes, l'absence et/ou la fragilité de l'autorité de l'Etat et la léthargie des organisations et des mouvements féminins et féministes.

Concernant les déplacements forcés des populations et les refuges à l'étranger, la situation est dramatique. Selon le Communiqué de l'UNICEF RDC du 29/01/2023, plus de 750 000 enfants en âge scolaire sont déplacés dans les grands camps des personnes déplacées internes de la guerre du M23 et les 800000 personnes déplacées internes des territoires de Rutshuru, de Masisi et de Nyiragongo. Lors de la présentation d'UNHCR devant les agences des Nations Unies et les missions diplomatiques accréditées en RDC à Kinshasa en ce mois de mars 2023, la RDC compte à ce jour plus de 500000 réfugiés sur son sol, plus de 10000000 des réfugiés congolais dans les pays voisins et plus de 2000000 des rapatriés dans l'ensemble de la région des grands lacs. La représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC et chef de la MONUSCO a indiqué dans le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur la RDC présenté aux membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies que le M23 a poussé plus de 900000 personnes aux déplacements forcés internes dans toutes les directions en province du Nord-Kivu et du Sud-Kivu pendant que l'est du pays en compte plus de 5000000 des personnes déplacées internes. Dans les statistiques, les femmes représentent plus de 52% et les jeunes se comptent à plus de 56%. Une comparaison du nombre de la population déplacée aux chiffres de l'aide humanitaire a poussé madame Bintu Keita, la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies a considéré la crise de l'est de la RDC comme une crise négligée par la communauté internationale. C'est pourquoi, les citoyens parmi lesquels figurent les femmes et leurs organisations devraient se mobiliser davantage dans la solidarité et le soutien aux femmes déplacées internes et aux communautés et familles hôtes (d'accueil). Les partenariats de Global Fund For Women et du Consortium Furum Lisanga asbl-MICHBI s'inscrivent dans cette mobilisation financière philanthropique. Malheureusement, ces chiffrent monétaires sont insuffisants à l'instar des fossés à combler (GAPs) qui fait l'objet de la campagne internationale 1,9% Raising des organisations féministes (Global Fund for Women, OXFAM) et de la campagne RDC des organisations humanitaires CARE, OXFAM et Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC).

Aussi, les mêmes guerres transfrontalières ont asphyxié l'économie urbaine des villes de Goma, de Bukavu et d'Uvira du fait de la fermeture des frontières et corolairement de l'arrêt de tout commerce transfrontalier d'importations alimentaires et des moyens d'existence (matériaux de construction et mobiliers, médicaments, habillement et chaussures, fournitures éducatives et administratives). Les femmes, principales actrices de ce commerce transfrontalier continuent en appeler à l'établissement des couloirs

humanitaires et le commerce pour la paix (Projet Mipaka Shamba letu traduit en français les frontières sont nos champs agricoles et nos autres lieux de travail, implémenté par International Alert-Banque Mondiale-Direction de la Coopération Suisse et Ambassade de la Suède en RDC). De même, sur ce modèle structurel s'est exécuté les pillages agricoles orchestrés par la rébellion du M23 (Alerte de dénonciation des organisations féminines de justice économique de l'est de la RDC).

Dans l'arrière-pays de l'est de la RDC notamment les territoires enclavés de l'ouest des provinces frontalières du Sud-Kivu, du Nord-Kivu, de l'Ituri et l'entièreté des provinces du Maniema et de la Tshopo, les voies d'accès territoires demeurent en mauvais état. Ceci pose l'épineux problème de la fluidité des mobilités commerciales et touristiques. Les coûts de transport y oscillent à 1,9\$ par kilogramme des frets tant aérien que routier. Ces coûts de transport élevés occasionnent les déséquilibrés commerciaux et financiers entre les biens manufacturés et les produits naturels. A titre d'exemple, d'une part 1 kilogramme (Kg) de la cassitérite coûte 4,7\$ dans les zones d'extraction artisanale pendant que le même 1 Kg revient à 10\$ au comptoir urbain Pendant que 1 litre d'essence coûte 1,7\$ dans les villes frontalier. aéroportuaires frontalières et revient 4,3\$ dans les zones minières. Ces déséquilibres commerciaux s'accompagnent du doublement et du triplement des prix des autres produits de première nécessité. Par conséquent, les pouvoirs d'achats des ménages s'effondrent, les conditions socioéconomiques locales et les cadres de vie des populations se détériorent davantage et la surexploitation des ressources naturelles forestières, minières et agricoles en forme de déforestation désertification et érosion inquiètent les capacités de charge de la nature et avec la survenue des calamités naturelles.

C'est dans un tel contexte que vit et évolue les femmes et leurs organisations aux identités et statuts de sexes et des genres multiformes.

En province du Nord-Kivu, ACNDC à l'instar des autres organisations des femmes se sont rabattues à l'action humanitaire, au moyen de 2 subventions, laquelle maintient les femmes dans l'attentisme, la passivité et la vulnérabilité. Leur survie dépend de la solidarité et du soutien international.

A l'ouest du territoire de Mwenga, en province du Sud-Kivu, la situation évolue vers la stabilité générale. Par conséquent, ACNDC y conduit des opérations de justice climatique adaptative et de développement agricole inclusif en faveur des femmes et de leurs communautés discriminées et marginalisées par le gouvernement et ses partenaires internationaux (bilatéraux et multilatéraux). Les financements internationaux (interétatiques, privés, politiques, civils et féministes) et gouvernemental vers ce territoire représentent moins de 5% du total de leurs attributions à la province au Sud-Kivu. C'est pourquoi, les

territoires de Mwenga et de Shabunda demeurent prioritaires à l'action féminine et féministe d'ACNDC et de ses partenaires internationaux qui sont Global Fund for Women USA, XOESE Fonds des femmes francophones, le Consortium Forum Lisanga- MICHBI de la diaspora Congolaise en Belgique.

Constituée, localisée et intervenant sur l'étendue de cette territoire sinistré, ACNDC connait des problèmes institutionnels. Par conséquent, la résilience organisationnelle a fait également partie de ses interventions. ACNDC s'est fait enregistrer aux territoires de Mwenga et à la chefferie de Bakumu en territoire de Nyiragongo. Ses efforts futurs seront élevés vers la hiérarchie de l'enregistrement et de l'octroi de la personnalité juridique (2<sup>eme</sup> direction des cultes, associations et établissements d'utilité publique et au Ministère National de la justice et garde sceaux.

#### III. REALISATIONS ANNUELLES

## 3.1. REALISATIONS INSTITUTIONNELLES, ORGANISATIONNELLES ET ADMINISTRATIVES.

ACNDC veut s'institutionnaliser dans la profession de la conservation de la nature et du développement communautaire. A cet effet, ACNDC entreprend des processus d'enregistrement et d'obtention de la personnalité juridique. Ce processus a abouti à l'obtention des autorisations de fonctionnement du territoire de Mwenga en province du Sud-Kivu et de la chefferie de Bakumu en territoire de Nyiragongo en province du Nord-Kivu. Aujourd'hui, les processus sont tournés vers les services et l'autorité gouvernementale du Ministère Nationale de la Justice et garde de sceaux. Ici, ACNDC a déjà l'obtenu l'enregistrement à la deuxième direction des cultes, des associations et des établissements d'utilité publique sous le numéro F.92/51718.

ACNDC s'est aussi engagé dans une quadruple structuration.

Sur le plan organique, ACNDC compte les organes suivants : la consultation générale, le conseil de coordination générale et la Coordination Exécutive Nationale. Cette dernière compte à ce jour les départements ci-après : le cabinet, l'administration générale des ressources, la coordination générale des programmes, la restauration et la conservation des paysages climatiques, l'amélioration des moyens de subsistance et l'accumulation des richesses, l'influence et la défense des droits des communautés, l'organisation et la construction des mouvements, l'accélération de l'égalité générationnelle et la prévention et la gestion des crises environnementales et sociales.

Sur le plan territorial, ACNDC compte une structure nationale et 4 terrains opérationnels à savoir Luindi, Basile, Wamuzimu et Nyiragongo.

Sur le plan sectoriel, ACNDC opère dans les 6 domaines suivants : la coordination et la gestion, la conservation des paysages climatiques forestiers, dans les moyens de subsistances et les richesses, dans le leadership féminin et la défense des droits des communautés, dans la construction des mouvements, dans l'égalité générationnelle et dans la gestion des crises environnementales et sociales.

Sur le plan populaire, ACNDC accompagne les femmes et les filles appartenant aux peuples autochtones Batwa Banyindu et Bakumu, ceux tribaux Balega et Babembe et les immigrés étrangers et les migrants nationaux du travail dans la gestion des ressources naturelles. A ceci s'ajoute les femmes et les filles sinistrées, victimes et vulnérables des crises environnementales, sociales et écosystémiques.

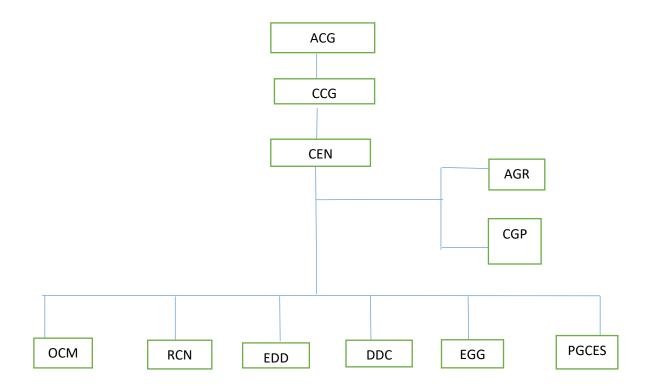
Toutes ces populations sont estimées à plus de 3620 femmes et filles.

Cette quadruple structuration se traduit dans un organigramme comprennent les éléments ci-dessous.

#### ORGANIGRAMME ACNDC

#### Les légendes :

- 1. ACG: Assemblée consultative générale
- 2. CCG: Conseil de Coordination générale
- 3. CEN: Coordination Exécutive Nationale
- 4. ADR : Administration générale des ressources
- 5. Coordination générale des programmes
- 6. OCM: Organisation et construction des mouvements
- 7. RCN: Restauration et conservation de la Nature et du climat
- 8. EDD: Entrepreneuriat de développement durable.
- 9. EGG: Egalité générationnelle des genres
- 10. PGC : Prévention et gestion des crises environnementales et sociales



Sur le plan institutionnel, chaque organe a conduit un certain nombre d'activités fonctionnelles et opérationnelles. Celles-ci comprennent les tenues des réunions administratives, techniques et financières d'une part et la conduite des missions et des placements de supervision et de mise en œuvre des activités. Leurs réalisations sont détaillées dans les pages suivantes.

Sur le plan administratif, les ressources d'ACNDC ont été constituées des diverses manières. Les administrateurs ont été au nombre de 9 personnes. Le personnel quant à lui est composé de 1 Coordinatrice Exécutive Générale, de 1 chargée d'analyse, du rapportage, de suivi-évaluation et apprentissage, de 1 chargé de sponsoring fiscal et attaché comptable, de 1 chargé de la restauration et de la conservation des paysages climatiques forestiers, de 2 consultants en système d'informations géographiques et cartographie, de 1 chargé d'entrepreneuriat vert et résilience climatique, de 1 chargée d'influence et défense des droits des communautés, de 1 chargé d'organisation et construction des mouvements, de 3 moniteurs agricoles, environnementaux et climatiques (MAEC), de 2 Pairs en mobilisation et plaidoyers des réponses aux crises, de 4 consultants techniques en réseautage d'interventions féministes aux crises spécialisés en abri et moyens de subsistance, en nutrition, santé, eau et hygiène, en protection de l'enfance et éducation, en leadership et mouvements participatifs à la coordination et à la gestion, 1 gardien du bureau de Goma etc.

Concernant les bureaux, ACNDC prend en location 4 bureaux en raison de 1 bureau national et de 3 bureaux terrain Mwenga Butimba, Kitutu et Goma.

C'est au sein et autour de ses bureaux que sont opérationnalisées toutes les activités organisationnelles et publiques. Ces bureaux sont fournis différemment en mobiliers, équipements informatiques, en fournitures administratives et en services publics.

La gestion comptable est assurée à travers la comptabilité d'AMEN, ses services financiers, bancaires et monétaires. Cet appui fait partie des autres soutiens opérationnels nous apportés par AMEN.

## 3.2. REALISATIONS TECHNIQUES, LOGISTIQUES ET OPERATIONNELLES.

Brièvement, les réalisations par opérations générales ou spécifiques, ses ressources techniques, logistiques, sociales et professionnelles sont présentées dans les lignes ci-dessous.

## 3.2.1. Titre de l'opération générale : Approfondissement des activités de pilotage de la croissance agricole, de la protection de l'environnement et de l'atténuation climatique. (AAPCAPEAC)

Cette opération qui veut maitriser l'adaptation de la production agricole à son environnement en continuelle dégradation et à son climat en changement irréversible.

Elle a ciblé directement 2759 femmes et filles autochtones et tribales locales.

Elle s'est articulée sur 5 piliers à savoir la coordination et gestion (CG), la restauration et la conservation des paysages climatiques forestiers (RCPCF), l'entrepreneuriat agricole et la résilience climatique (EARC), l'organisation et la construction des mouvements (OCM), l'influence et la défense des droits des communautés (IDDC) et l'égalité générationnelle.

Sur le plan de la coordination et de la gestion, cette opération a couvert 3 paysages climatiques forestiers communautaires de Banyindu de Luindi, de Balega de Basile et de Wamuzimu. Ces trois terrains comprenaient diverses montagnes dans divers sites notamment ceux de Luingo et Kashegere à Ilowe, de Nakavuna à Ihanga, de Mukangala à Mukangala et Kionvu, de Nakitundu à Mukangala, de Ngole et Kyasengi à Irangi, de Lukanga à Babulinzi, Tukwekwe et Malundu à Bawanda, Luwe et Kalungu à Batumba, de Elumbe et Migele à Byonga (Bashikamagulu et de Mukuzu à Banamukika. Ces montagnes et sites ont été gérés à partir des Bureaux de Kasika, de Mwenga et de Kitutu.

Sur le plan de la restauration et de la conservation des paysages climatiques tropicaux humides forestiers, les activités préparatoires de sensibilisation et de mobilisation de la participation et de la compréhension locales des femmes

et des autorités coutumières ont été conduites. Les autorités locales et les propriétaires des montagnes de Kyasengi et de Ngole farouchement opposées aux opérations ont fini par autoriser la mise en œuvre des activités de documentation des informations géographiques et de cartographie intelligente et participative. Ailleurs, les accords de principe ont été renouvelés.

Sur le plan de l'entrepreneuriat agricole et de la résilience climatique, 12 missions de sensibilisation, de sélection et identification des femmes entrepreneuses et de leurs préparations aux investissements et à l'exploitation agricoles personnelles ont été conduits. A l'issu de ces missions, 196 micros et petites entrepreneuses agricoles ont été sélectionnées. Les efforts ont été portés sur la formalisation structurelle et fonctionnelle de ces micros et petites entreprises féminines.

Sur le plan de l'égalité générationnelle, cette opération a renforcé le leadership directionnel et la capacitation technique des 4 filles et des jeunes femmes engagées dans la visibilité (photographie), la conjonction et la relève à la coordination, à la gestion et à l'implémentation des activités. Aussi, la communication photographique a été apportée aux activités d'inclusion générationnelle à la création d'emplois et à l'amélioration des moyens de subsistance des adolescentes et des jeunes femmes.

Sur le plan de l'influence et de la défense des droits des communautés, l'aide juridique directe, la constitution d'un corps des défenseuses des droits humains des femmes et l'éducation aux droits des femmes dans les écoles. Ainsi plus de 110 aides juridiques directes devant la police nationale congolaise et le tribunal de paix ont été accordées. Plus de 48 candidats défenseuses des droits des femmes ont manifesté leurs intérêts et un processus de leurs formations a été mise en œuvre. Aussi, les clubs des droits des adolescentes ont été organisés dans 14 écoles partenaires. Les éducations par groupes de discussion sur les violences basées sur le genre et les discriminations scolaires et à la scolarisation à l'égard des filles en mariage forcé et/ou précoce et en grossesse non désirées ont été tenues.

Sur le plan de l'organisation et de la construction des mouvements, ACNDC a assuré la supervision du renforcement des capacités en système alimentaire des peuples autochtones Batwa Banyindu et l'inclusion des investissements de subsistance résiliente au changement climatique des filles et des jeunes femmes des organisations sœurs alliées notamment organisation féminine femmes Unies de Mwenga /FUM, les écoles Ep Ashia, EP kasika, institut Miki, institut Musika, Institut busawa et EP musika, AVDM, marchons ensemble, Union de développement des femmes d'Itombwe/UDFI).

D'autres activités participatives préparatoires des opérations (projets) et leurs soumissions aux fonds féministes d'Urgent Action Fund Africa, d'AYNI/FIMI et de MAMA CASH ont été exécutées.

Les célébrations des journées internationales (femmes, des adolescentes, de la terre, de l'eau) ont été commémorées.

Aussi, ACNDC a participé aux mouvements et événements féministes locaux, nationaux et internationaux tels que Nos Voix Comptent, Je m'engage, Coalition d'action de droits et justice économique du GEF, la Maison de la femme du Nord-Kivu, la Session de Nations Unies sur la condition de la femme, les discussions sur la Recommandation générale 39 sur les femmes autochtones, l'assemblée générale des Nations Unies, le forum de DAVOS, la COP 27 en Egypte, etc.

Cet ensemble d'activités a conduit aux changements multiples ci-dessous.

Primo, la prise de conscience et la connaissance des droits des femmes de 2623 personnes en raison de 1609 femmes adultes et 1014 filles et jeunes femmes.

ACNDC a affecté 3 personnels techniques sur le terrain à savoir les moniteurs agricoles, environnementaux et climatiques (MAEC) et les femmes défenseuses des droits des femmes (DDHF). Ces derniers font le monitoring, les évaluations et les recherches opérationnelles moins structurées dont les résultats sont rapportés et/ou alertés à la coordination afin de définir des réponses (projet) d'une part et pratiquent la transmission des connaissances et de savoir-faire aux femmes et aux leaders communautaires à travers des formations et des restitutions. ACNDC renforce également ses capacités organisationnelles par l'introduction des pratiques associatives et l'octroi des petites subventions.

Secundo, l'autonomisation dans la réclamation de leurs droits des 214 femmes en raison de 100 adultes et 114 jeunes.

ACNDC a affecté 1 avocat au service de la communauté. Ce personnel juridique a utilisé les facilités de déplacements (transport) pour sensibiliser, accompagner et aider directement les femmes et les filles.

Tertio, l'engagement des femmes dans l'action de changement de 153 femmes notamment 48 adultes et 105 jeunes.

ACNDC a conduit les sensibilisations, a lancé des appels oraux et écrits à manifestation d'intérêt à devenir défenseurs des droits des femmes, a procédé à leurs sélections au cas par cas, a fourni un accompagnement non structurée des dénonciations des femmes et filles dans la communauté.

Quarto, l'accès aux ressources, aux services et aux pouvoirs de 192 personnes comprenant 118 adultes et 74 jeunes.

ACNDC a organisé de séminaire de formation et a supervisé les séances de restitution. ACNDC a supporté financièrement la supervision des activités. Elle a aussi organisé des réunions en ligne/WhatsApp et sms.

Quinto, l'augmentation de l'accès, de la propriété et du contrôle des ressources en faveur de 14 femmes et de 388 filles adolescentes et jeunes femmes. ACNDC a conduit des consultations sur les besoins en investissements. Elle a procédé à la définition de stratégie (projet) d'investissement. Elle a affecté un personnel qualifié. Elle a constitué d'un groupe d'investissement composé de 1 adulte et des 20 adolescentes. Elle a aussi constitué 15 groupes de restauration et de conservation basée selon les montagnes par l'organisation des expéditions, et de validation des cartes et des plans.

Sixièmement, les changements dans les normes et pratiques sociales, traditionnelles ou culturelles de la communauté dirigée par plus de 219 chefs traditionnels (groupements et des localités) et 297 hommes adultes et garçons. ACNDC a sensibilisé sur l'intérêt générale du projet, Elle a mobilisé la participation masculine de 15 guides forestiers-montagneux et de pisteurs. ACNDC a plaidoyer et a supporté l'implication des leaders locaux dans les réunions des femmes et des filles.

### 3.2.2. Titre de l'opération : plaidoyer des réponses à l'éruption volcanique et à la séismicité associée des femmes sinistrées PREVSFS (Crise).

La région de l'est de la RDC à l'instar de toute l'étendue du bassin du Congo et des grands lacs africains connaissent des crises naturelles, environnementales et écosystémiques (interactives entre l'homme et la nature) fréquentes.

Une éruption volcanique est survenue au volcan Nyiragongo. Ses laves ont coulé en 2 directions, vers Kibati au Nord et vers la ville de Goma. Il en est résulté un déplacement forcé de plus de 460 000 populations civiles.

A leur retour, réinstallation et relèvement dans leurs localités d'origine en territoire de Nyiragongo et en commune de Karisimbo, les femmes ont été organisées en groupes de travail de plaidoyer et de mobilisation. Ces groupes sont (en cours) :

- 1. Le groupe de travail femmes autochtones, sécurité alimentaire, abri, cuisson propre et résilience foncière, agricole et climatique,
- 2. Le groupe femmes enceintes et allaitantes, droits et santé reproductifs et sexuelles et violences sexuelles et basées sur le genre
- 3. Le groupe des filles, éducation et protection,
- 4. le groupe de travail leadership et participation à la coordination et gestion

Successivement diverses activités ont été réalisées. Brièvement, leurs résumés sont les suivants.

## I. Sensibilisation et structuration-action participative des femmes vulnérables à la réponse à l'éruption volcanique.

ACNDC a sensibilisé les femmes et filles sur les effets immédiats et à long terme de l'éruption volcanique d'une part et diffuser les informations sur les biens et services civils et humanitaires disponibles. Plus de 1440 femmes, jeunes femmes et filles ont été sensibilisées. Dans cette intervention, ACNDC mis en place dans les sites des sinistrés et dans les localités rurales (villages) ou avenues urbaines des groupes des femmes sinistrées de l'éruption volcanique et ses corollaires (GFSEV) regroupant les femmes et filles sinistrées identifiées et enregistrées dans la banque de données dont 4 groupes des femmes autochtones sur les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, les abris, les combustibles de bois, la cuisson propre et la résilience climatique, 8 groupes des femmes enceintes et allaitantes sur les droits et santé reproductifs et sexuels et sur les violences sexuelles et basées sur le genre. Leur travail a concerné les informations et la formation sur la santé des enfants post éruption et les services disponibles dans la zone de santé, 4 groupes des adolescentes pour travailler sur leurs droits à l'éducation, à la protection contre la séparation familiale et le non accompagnement et la diffusion des informations sur les autres droits. La coordination du leadership et la participation à la prévention et à la gestion contre les effets de l'éruption volcanique. C'est dans le cadre de cette participation qu'ACNDC a pris contact et en cours d'établissement des partenariats avec les SOFEPADI/FFC (Fonds des femmes congolaises), IPAS et ZOA Holland. A travers ces leaders féminins, ACNDC a participé à toutes les réunions des missions humanitaires sur terrain de Nyiragongo. Ainsi dans ce cadre qu'ACNDC en décembre 2021 avait effectué une distribution des vivres et non vivres aux femmes et filles.

#### II. plaidoyer, protection et Défense.

Dans l'exerce sa mission auprès des communautés particulièrement aux peuples autochtones BAKUMU, ACNDC a organisé des plaidoyers locaux, nationaux et internationaux dans le territoire de Nyiragongo en province du Nord-Kivu et dans la ville de Kamituga en province du Sud-Kivu. 2.1. Monitoring des incidents des violences et des violations du droit international humanitaire. Les leaders féminins ont été formés sur le suivi des effets de l'éruption volcanique et les abus durant les réponses. A cet effet, les femmes ont soulevé la multiplicité des viols et des violences sexuelles lors de la recherche et de la coupe de bois de chauffe autour du parc National de Virunga (PNV) et la prévalence des infections sexuelles et des maladies hydriques consécutive à l'inaccessibilité de l'eau. 2.2. Plaidoyer local: Dans le cadre d'engager les communautés dans le plaidover contre les conséquences des catastrophes naturelles et la juste gestion des aides humanitaires pour une stabilité économique des femmes post catastrophes naturelles aux alentours du volcan Nyiragongo à Goma et de l'épicentre séismique à Kamituga, ACNDC a organisé 3 plaidovers locaux auprès des autorités locales pour l'accès à l'eau. à l'accès aux abris pour les filles et femmes post éruption et aussi la prise en compte des filles dans la gestion et la coordination de site de sinistrés en territoire de Nyiragongo et 1 plaidoyer pour la compréhension de la chaine de distribution des aides au niveau de la ville de Kamituga où il paraitrait que les aides humanitaires seraient détournées par les autorités de la mairie. Deux réunions avec les autorités coutumières pour faire attendre les besoins des femmes et filles des leurs villages et gestionnaire des sites ont également été tenues. 2.3. Plaidoyer national et international : Dans le cadre de ses plaidoyers, ACNDC a fait connaître les situations difficiles des femmes dans les sites des sinistrées dans le Territoire de Nyiragongo et dans les maisons d'accueil dans la ville de Kamiutga. Il a été question à notre niveau de faire des notes de plaidoyer auprès des autorités provinciales pour solliciter leurs implications dans la distribution d'aide humanitaires et dans la gestion des effets des catastrophes naturelles dans les villes et villages de la RDC. ACNDC a écrit plus de 10 notes de plaidoyers auprès des organisations internationales qui travaillent à Goma et à Bukavu et plus de 10 notes de plaidoyers auprès des organisations locales travaillant au Sud-Kivu et au Nord-Kivu. Les effets immédiats atteints sont entre autres les suivants.

1.Plus de 1440 femmes, jeunes femmes et filles ont été sensibilisées et informées sur les effets à court et long terme de l'éruption volcanique sur leurs santés, leurs terres et moyens de subsistance et sur l'éducation scolaire et communautaire des femmes et des filles.

Suite à cette sensibilisation, les jeunes femmes enceintes et allaitantes à 70% avaient souscrit et continuent à souscrire dans les mutuelles de santé en Territoire de Nyiragongo. Les femmes agricultrices ont décidé de se constituer en mutuelle pour faciliter la reprise de leurs activités champêtres et assurer l'écoulement de leurs productions. Aussi, elles s'approvisionnent en semences et en accès à la terre à un prix abordable. Les jeunes filles dont l'âge varie entre 14 et 24 ans ont été informées sur l'éducation, son importance et leurs engager à l'éducation laquelle est une lutte contre la prostitution d'enfant et une information aux droits reproductifs des jeunes femmes dans le territoire de Nyirgongo. Il en est de même de l'information sur les services disponibles dans la zone de santé. En ce sens l'activité de sensibilisation communautaire dans le cadre de 16 jours d'activisme a été organisée. Plus de 150 femmes, jeunes femmes, filles et quelques hommes et garçons de la communauté BAKUMU ont participé. Suite à ceci, les femmes, jeunes femmes et les filles ont pris le courage de bien maitriser les droits et elles-mêmes se sont engagées dans la lutte pour leurs droits et participent dans la gestion de la santé, de l'assainissement des sites, de la gestion des cas de VBG et de la négociation de l'accès à la terre. Plus de 200 ménages de la ville de Goma ont compris l'importance de la protection de l'environnement comme un moyen de lutte contre les catastrophes naturelles.

## 2. Les séances de plaidoyer et mobilisation des réponses auprès des organisations locales, internationales, les autorités locales et nationales et les personnes de bonne volonté :

- -l'accès à un endroit pour vivre après la calcination des maisons et leur intégration dans ce même village de Bukanda,
- -La mise à la disposition de la communauté de l'eau pendant 12 mois dans le site de Mujoga à la suite de l'aménagement de lieu de recueille des eaux ;
- .-La distribution des bandes hygiéniques aux filles du site de Mujoga,

-La distribution des semences à certaines femmes agricultrice de Nyiragongo, - Les femmes et filles de Kamituga ont compris l'importance de leurs implications dans la gestion de l'aide humanitaire suite au plaidoyer auprès de la mairie de la ville de Kamituga.

#### 3. L'assistance humanitaire directe.

Pour assurer la santé des enfants nés au moment/pendant l'éruption volcanique, ACNDC a distribué de la farine pour nourrissons et les habits mobilisés localement auprès de la communauté. Ainsi, 150 femmes ont eu des habits, des bassins et des ballets pour assurer la propreté des sites de Mujoga. Au moment des affrontements entre le M23 et FARDC, ACNDC a encore assisté 220 femmes et filles en vivres et non vivres dont la farine de Maïs, des haricots et des seaux. Il en est aussi de la construction de réservoir d'eau pour l'approvisionnement en eau potable dans le village de Mugerwa.

#### 3. Le renforcement des capacités.

- -10 femmes leaders ont été formées et renforcées en fonctionnement d'une organisation communautaire et en engagement bénévole pour la cause de la femme et de la communauté ;
- -Plus de 100 femmes formées sur les droits fondamentaux des femmes et la procédure de revendication au niveau local et national :
- -Formations sur les formes de VBG et la procédure de revendication et accès aux services disponibles,
- -L'alphabétisation de 12 jeunes femmes à Mungunga et
- -2 formation en activité génératrice des revenus (AGR)
- 3.2.3. Titre de l'opération : Inclusion de l'égalité générationnelle dans la création de l'emploi et d'amélioration des moyens de subsistance de 385 filles adolescentes et des jeunes femmes (IEGCEAMS).

Cette opération s'est inscrite dans la thématique de l'égalité générationnelle des solutions des femmes de justice climatique dans l'agriculture.

Elle s'est articulée sur 2 piliers.

Primo, c'est celui de la documentation et de la cartographie des informations géographies des paysages climatiques tropicaux humides forestiers montagneux (DCIGPCTHFM) par l'utilisation du système d'informations géographiques et la technologie du positionnement géographique (SIG/GPS), de la cartographie intelligente au laboratoire et sa validation participative communautaire féminine (CIP) et l'utilisation de ces informations enrichies par les observations participative naturelle, environnementale, sociale et écosystémique dans les processus (ateliers) de planification du double plans de sécurité foncière et climatique et de restauration et de conservation des paysages climatiques humides forestiers montagneux.

Ce pilier a couvert le champ de la connaissance, de la compréhension et du renforcement des capacités intellectuelles, scientifiques et culturelles croisées sur le cadre géophysique et territoriale de l'activité humaine.

Secundo, c'est l'accompagnement du processus d'investissement scolaires et communautaires de création d'emplois et d'amélioration des moyens de subsistance verts, propres et durables (ISCCEAMVPD) par des microfinancement, du mentorat et du suivi-supervision. C'est fut une opportunité d'inclusion de l'agriculture dans sa géographie physique et sa territorialité climatique.

Les activités du pilier 1 de la conduite de la documentation des informations géographiques, de cartographie et de la planification de la restauration et de la conservation des paysages climatiques tropicaux humides forestiers montagneux ont été celles décrites ci-dessous.

1.1. Constitution de 15 équipes de restauration et de conservation des terres et des paysages (ERCTP).

Dans le cadre de cette activité, il a été mené des sensibilisations sur la contribution des forêts et des hautes terres (montagnes) au maintien des équilibres climatiques. A l'issu de ces sensibilisations et d'une manière participative, les femmes et les filles ont identifiés 15 hautes terres forestières qui concourt à la formation des pluies dans chaque entité. Ces hautes terres forestières sont celle de Nakavuna à Ihanga, Mukangala et Nakitundu à Mukangala, Luingo et Kashengega à Ilowe, Kiasengi et ngole à Irangi, Lukanga à Babulinzi, malundu et tukwekwe à Bawanda, nakibundu et kalungu à Batumba, Mukuzu à Banamukika, elumba et migele à Byonga.

Pour chaque haute terre forestière, il a été constitué une équipe de documentation des informations géographiques constituée de 8 personnes en raison de 5 leaders féminins adolescents, de 1 guides ou pisteurs, de 1 moniteur (MAEC) et de 1 technicien SIG/GPS qui participeront aux expéditions terrestres de documentation linéaire des sites (Way Ponts).

1.2. Conduite de 15 expéditions terrestres d'information géographique (SIG) linéaire sur les 15 montagnes forestières climatiques (paysages naturels)

Les expéditions ont été tenues sur les 15 montagnes (hautes terres) retenues par le projet. Les principales coordonnées (information géographique) ont concerné la longueur du point sur la route par rapport à la localisation de départ, l'altitude, la longitude Est, la latitude sud. Les caractéristiques suivantes ont été documentées : les villages, les rivières, les jachères, les exploitations de bois et les sites de carbonisation des bois, les bureaux administratifs, les chefs-lieux, les écoles, les plantes médicinales, les carrières minières, les marchés, les exploitations agricoles (champs).

1.3. Processus de la double cartographie intelligente et participative sur les 15 terres montagneuses climatiques/météorologiques indiquant le zonage des moyens de subsistance agricole et naturels.

Les informations géographiques recueillies par les expéditions des documentations (recherche) ont été remis au laboratoire cartographique du partenaire technique. Une ébauche des cartes a été produite. Ces cartes provisoires ont été validées lors des ateliers de discussion des éléments (données) de la planification des plans.

1.4. Planification des plans inclusifs/intégrés de restauration et de conservation des paysages climatiques tropicaux humides forestiers montagneux (PIRCPC). Une équipe technique a été constituée et chargée de l'élaboration proprement des dits plans. Ces plans ont couvert les thématiques de la sécurité foncière et climatique, de la restauration et de la conservation de la nature paysagère, de la productivité verte, de la valorisation propre, de la qualité saine de la vie, de la régulation participative, de l'activité de la population vulnérable, de l'institutionnalisation organisationnelle, de la compréhension inclusive, de la coordination et gestion.

Les activités du pilier 2 de l'introduction de l'entrepreneuriat scolaire et communautaire de résilience alimentaire et des moyens de subsistance et de richesses naturels.

Au sein de ces thématiques de plan de restauration et de conservation des paysages climatiques, il a été convenu d'introduire l'entrepreneuriat dans les domaines susceptibles de s'apprêter à ce type d'organisation socioéconomique qu'est l'entrepreneuriat.

2.1. Harmonisation de la compréhension et des critères de sélection des investissements agricoles de résilience climatique. Diverses filières ont été déterminées en fonction de leur contribution à la résilience climatique, environnementale et naturelle. Il s'agit de filières et de leurs fonctions climatiques : 1. soja et sa fertilisation de sols en azote captée dans l'atmosphère et fixée au sol, 2. les cobayes et la fertilisation de sols par ses excréments et ses urines, 3. Les canards et sa résistance aux maladies meurtrières de la basse-cour, 4. Les palmiers à huile et sa valeur économique et sa couverture végétale favorisant la photosynthèse et la séquestration des carbones, 5.les arbres fruitiers et leur valeur nutritionnelle et leurs séquestration des carbones, 5.les arbres antiérosifs, 6.l'apiculture et leurs contributions à la pollinisation des fleurs des plantes, 7. Les arachides et leurs fixation de l'azote sur le sol, 8. Le café et sa séquestration des carbones atmosphériques, 9. Les patates douces et leurs couvertures de sols, 10. La pisciculture et leurs participations aux cycles de formation des pluies, 11. Les maniocs et sa primauté dans le régime alimentaire local, 12. L'ananas et sa couverture du sol, 13. Les semences vivrières et leurs cycles germinatifs saisonniers etc.

2.2. Identification de 14 microentreprises scolaires et communautaires de moyens de subsistance sur le système alimentaire local (endogène) des 280 filles et femmes et leurs investissements verts.

Il a été mené des sensibilisations au sein des groupes des producteurs agricoles (GPA), des groupes des femmes agricultrices (GFA) dans 14 bassins agricoles sur le passage de l'agriculture de subsistance vers l'entreprenariat agricole. Cette sensibilisation a recueilli des manifestations d'intérêt de 188 personnes. Un processus de sélection a été conduit. Il a retenue 118 en raison de 109 femmes, 9 femmes et une personne vivant avec handicap. Il s'est poursuivi un processus de tamisage sélectif en fonction de la rentabilité et de la faisabilité. La faisabilité reposait sur l'expérience du mentor. Le résultat de ce processus fut la considération de 14 investissements.

2.3. Octroi des micro-subventions d'appui financier et de l'assistance technique et technologique aux microentreprises scolaires et communautaires sélectionnées.

Juste après leurs sélections, successivement, les microentreprises ont signé des contrats avec ACNDC lesquels stipulent les obligations des parties, ont obtenu les fonds d'une valeur de trois cents dollars et ont été suivi techniquement et financièrement.

La mise en œuvre de cette opération a abouti aux divers changements positifs. Il s'agit de l'exposé ci-après.

1. Les 105 jeunes femmes et filles ont pris conscience de l'importance d'aller connaitre leurs forêts et leurs hautes terres (montagnes) pour comprendre le processus de maintien de l'équilibre climatique de l'environnement immédiat. Ainsi -elles ont constitué 15 équipes des leaders des jeunes femmes et les filles qui ont identifiés 15 hautes terres forestières qui concourt à la formation des pluies dans chaque entité, à savoir : Nakavuna à Ihanga, Mukangala à Mukangala et Kionvu, Nakitundu à Mukangala, Luingo et Kashengera à Ilowe, Kiasengi et ngole à Irangi, Lukanga à Babulinzi, malundu et tukwekwe à Bawanda, nakibundu et kalungu à Batumba, Mukuzu à Banamukika, elumba et migele à Byonga. -En cette même occasion les 15 groupes des jeunes femmes et filles ont participé aux 15 expéditions terrestres d'information géographique où elles ont appliqué le Système Information Géographique linéaire sur les montagnes forestiers (paysages naturels) ainsi elles ont participé à la double cartographie intelligente et participative sur 15 terres montagneuses climatiques/météorologiques indiquant le zonage des

moyens de subsistance et des richesses agricole et les zones de conservation intégrale naturelle.

- 2. Les jeunes femmes et filles sont parvenues à l'identification des 14 microentreprises scolaires et communautaires de moyens de subsistance sur le système alimentaire local (endogène) en faveur de 280 filles et femmes. Elles ont également contracté des micro-subventions d'appui à leurs investissements verts.
- **3-la Prise de conscience** des filles et des jeunes femmes de l'importance de la maitrise des ressources naturelles et l'activation de l'esprit d'exploitation des ressources naturelles dans la vie des filles et jeunes femmes tout à en apprenant sur les interactions climatiques (dont les nuages et les pluies, la position du soleil et ses températures atmosphériques et le vent, etc.)
- 4-Rupture (Briser) le stéréotype aux autours de la pénétration des filles et des jeunes femmes dans la forêt en faisant usage de la pratique moderne de géolocalisation axe sur l'utilisation du GPS (technologie de système de positionnement géographique),
- 5- introduction et l'accroissement de l'entreprenariat d'accumulation des richesses en complément à l'agriculture de subsistance des filles et jeunes femmes. Il s'agissait de la connaissance des ressources naturelles pourvoyeuse de leurs moyens de subsistance et de leur canalisation dans des systèmes productifs et de valorisation.
- 3.2.4-Titre de l'opération : Finalisation du processus d'enregistrement et d'obtention de la personnalité juridique (FPEOPJ)

Cette opération s'inscrit dans le processus de résilience Institutionnelle. Il a concerné la constitution des dossiers des demandes de la personnalité juridique et son enregistrement à la 2<sup>eme</sup> Direction des cultes, associations et établissements d'utilité publique au Ministère nationale de la Justice et Grade de sceaux et l'obtention d'un arrêté du Ministre de la Justice accordant la personnalité juridique.

A ce stade, ACNDC est enregistré au numéro F.92/51718.

## 3.2.5-Titre de l'opération : Supervision du renforcement du système alimentaire des femmes autochtones (RSAPA).

Il s'agit d'un partenariat formatif et de renforcement des capacités de 192 leaders féminins et mentors des organisations féminines.

Cette activité a concerné la formation thématique du système alimentaire. Ces thèmes sont le système d'information géographique et la cartographie participative, l'évaluation d'impact environnemental et la planification environnemental, le diagnostic et la planification de l'occupation des terres, des eaux et des mines, la monitoring environnemental et la gestion intégrée, le monitoring météorologique et l'adaptation saisonnière des travaux agricoles, l'accès sécurisé à la terre et la gestion des conflits fonciers, les normes techniques, le mentorat, les pairs encadreurs agricoles, la production semencière végétale et génétique animale, les technologies alimentaires.

Ces formations ont concerné les paysages territoriaux de Luindi, de Basile et de Wamuzimu. Durant 3 jours dans chaque paysage, 6 cohortes ont été organisés.

A ce jour, ACNDC dispose un dispositif technique et communautaire féminin d'accompagnement endogène du renforcement du système alimentaire autochtone. Il s'agit des groupes thématiques localisés dans les 3 paysages couverts.

Au sujet de la supervision, ACNDC a mis à la disposition de l'opération, 3 superviseurs. Ceux-ci ont conduit le recrutement des formateurs, la sélection des personnes à former, le rapportage des sessions des formations, le suivi et apprentissage et l'accompagnement des restitutions des formations.

3.2.6-Conduite de 16 jours d'activisme sous le thème de « brisons le silence face aux violences sexuelles liées aux conflits armés », 16 Jours d'activisme contre les VBG en temps de conflits armés.

#### A. Conférence du 25 Novembre 2022

Cet échange a commencé par la présentation des organisations dont Madame Adèle, puis Madame Ursule. Il s'en suivit la présentation de chaque participant pour nous permettre à se connaître et à savoir nos milieux de provenance respective.

Les causes et les conséquences de viol sur les femmes ont été soulevées comme par exemple la peur de faire les mobilités vers les champs en toute sécurité. Les femmes sont violées dans les champs et au retour à la maison. Elles sont renvoyées de leurs toits conjugaux. Ceci entraine chez les femmes et filles l'abandon des travaux agricoles. Consécutivement aux divorces et autres séparations conjugales, les femmes décident aussi de ne pas dénoncer. Les femmes gardent silence parce qu'elles ont peur d'être rejeté et stigmatisées par la société.

#### B. Echange éducative

La deuxième activité avait consisté à aller vers les sites des déplacés, y rencontrait les femmes victimes de viol récent ou ancien afin de discuter avec elles pour non seulement encourager la culture de la dénonciation, leurs écouter enfin de comprendre leurs situations et leurs besoins mais plus encore leurs donnent de l'espoir.

C. Conférence sur la campagne briser le silence sur le viol et les violences sexuelles

A l'occasion du lancement de la campagne de 16 jours d'activismes pour les organisations luttant pour les droits des femmes, ce 25 novembre 2022 en partenariat avec la diaspora congolaise de Bruxelles, l'ACNDC a organisé une conférence qui a connu la participation des femmes victimes des violences sexuelles. Cette rencontre était du type mixte, en format webinaire-en présentielle permettant ainsi à l'organisation de la diaspora de prendre part par vidéo-conférence.

Le but de cette conférence était de porter une écoute à ces femmes victimes des violences sexuelles, oubliées et marginalisées dans la communauté à cause de leur situation. Elles ont obtenu quelques stratégies pour leurs résiliences ainsi qu'un accompagnement leur sera donné selon que la stratégie sera élaborée.

Ainsi, les femmes et filles ont été sensibilisées et informées sur les violences sexuelles dans les zones en conflit. Aussi, des discussions sur les besoins prioritaires des femmes et filles victimes dans les zones rurales du Sud-Kivu et du Nord-Kivu ont étés tenues. Les éléments de ces discussions constitueront la stratégie de réponse de dénonciation des femmes survivantes des viols et des violences sexuelles.

D. Discussion avec les femmes et filles dans le camp des déplacées de Kibaya/kibati

Dans le cadre de l'amélioration de la compréhension de la situation des femmes survivantes des viols, une discussion dans le cadre de la campagne brisons le silence a eu lieu avec la participation des 10 femmes déplacées et dont certaines ont déjà été victime de viol en situation de conflit.

## 3.2.7.-Célébrations des journées mondiales et participations aux événements publiques.

ACNDC a également organisé les commémorations des journées internationales ou mondiales intéressant les femmes. Elle a supporté les participations de son personnel et leadership aux événements publiques locaux, nationaux et internationaux.

#### 3.3. REALISATIONS FIANCIERES, BUDGETAIRES ET COMPTABLES

#### 3.3.1.-Recettes par sources (bailleurs des fonds, autofinancement),

• Global Fund for Women: 39000\$

• AMEN: 25000\$

• XOESE Fonds des femmes francophones : 9819\$

• Forum Lisanga: 283\$

• Membres: 1250

Dons en nature : 1400\$Autofinancement : 2880\$

Total: 79632\$

#### 3.3.2.-Recettes par opérations générales ou spécifiques.

AAPCAPEAC : 25000\$
PREVSFS : 14000\$
RSAPA : 25000\$
IEGCEAMS : 8778\$
PFEOPJ : 1041\$

• 16 jours d'activisme contre les violences sexuelles : 283\$

• Don des articles ménagers essentiels : 1400\$

• Cotisations des membres : 1250\$

Service de voyage, accueil et évènements : 2880
 Total : 79632\$

#### ..3.3.3.-Dépenses par opérations générales ou spécifiques.

AAPCAPEAC : 25000\$PREVSFS : 14000\$IEGCEAMS : 8778\$

• PFEOPJ: 0

• 16 jours d'activisme : 283\$

• RSAPA: 11100\$

Distribution des articles ménagers essentiels : 1400\$

• Fonctionnements institutionnels: 4130\$

Total: 64691\$

#### 3.3.4.-Dépenses par grands postes

• Personnel: 19800\$

#### Commentaires.

La répartition de charges du personnel par opération (projet et activités) est la suivante. Successivement, AAPCAPEAC =13350\$, PREVSFS= 4800\$ et IEGCEAMS: 1650\$

• Investissements: 4200\$

Commentaires. Les investissements ont concerné uniquement l'opération (projet) IEGCEAMS= 4200\$

• Logistique et mise en œuvre : 31612\$

Commentaires. L'ensemble des sous opérations par projet correspondent à la répartition ci-après : AAPCAPEAC =11159\$, 16 jours d'activisme = 283 , IEGCEAMS : 2100\$, la distribution des articles ménages essentiels (AME) = 1400\$, PREVSFS = 3500\$, appui du PREVSFS à la supervision de RSAPA =2070\$, et le RSAPA =11100\$.

• Suivi-évaluation: 300\$

Commentaire. Seul l'IEGCEAMS prévoyait un suivi en hauteur de 300\$.

• Loyer : = 3480\$

Commentaires. Les loyers des bureaux ont été supportés par le PREVSFS = 600\$ et le Service de Voyage, Accueil et Evénements (SVAE) =2880\$

• Eaux et électricités : 100\$

Commentaire. Le PREVSFS a supporté cette charge en hauteur de 100\$.

• Mobiliers : 500\$

Les bureaux ont été équipés en mobiliers par le PREVSFS à la valeur de 500\$.

• TIC: 2042\$

Les services des technologies de l'information et de la communication ont été supportées à la fois par le IEGCEAMS =300\$ et le PREVSFS =1742\$.

• Frais Bancaires : = 957\$

Les charges bancaires, à savoir les frais de transferts internationaux et les frais de gestion des comptes ont concerné les diverses opérations en hauteur des montants placés à leurs regards. Le AAPCAPEAC = 491\$, le PREVSFS = 238 et le IEGCEAMS = 228.

• Planification stratégique : 450\$

Commentaire. Ce projet est à sa première mise en œuvre. Il va de soi qu'on y procède à une planification stratégique opérationnelle. Sa valeur au PREVSFS est de 450\$.

• Coordination et gestion organique : 1250\$

Commentaire. Les cotisations des membres ont continué à supporter les fonctionnements organiques et les appuis aux opérations. Ces cotisations des membres reviennent à 1250\$.

Total: 64691\$

## 3.4. REALISATIONS DE CONTROLE, SUIVI-EVALUATION ET APPRENTISSAGE PROGRAMMATIQUE ET MONETAIRE.

3.4.1.-Contrôle organique, politique et administratif.

Le Conseil de Coordination générale (CCG) assume ce type de contrôle institutionnel.

3.4.2. Suivi-évaluation et apprentissage exécutif, technique, programmatique et budgétaire.

Les suivis -évaluations et apprentissages exécutifs, techniques, programmatique et budgétaire ont été conduits tant au bureau central que sur terrain par les agents de suivi et apprentissage général (ASAG) et les moniteurs agricoles, environnementaux et climatiques (MAC).

Les premiers ont conduit les analyses des rapports et leurs redressements (compréhensions et enrichissements). Par contre les seconds ont accompagné les femmes et les filles bénéficiaires dans leurs organisations, leurs en œuvre des activités et rapportages.

#### IV. ENJEUX ET DEFIS

4.1. Enjeux et défis éducatifs, scolaires et académiques, formatifs professionnels, à l'emploi, à l'entrepreneuriat, au genre et aux générations. Les femmes et les filles des peuples autochtones Batwa et tribaux Balega sont d'un bas niveau de qualification et de capacitation scientifique, intellectuelle et socioculturelle en tant que ressources humaines tant personnels techniques et bénéficiaires populaires.

Ces bas niveaux de scolarisation entravent la mise en œuvre des activités. Elle oblige un recrutement des ressources humaines externes et s'accompagnement des fortes charges de ces ressources humaines. Par conséquent, ils réduisent les fonds d'investissements agricoles, environnementaux et climatiques.

4.2. Enjeux et défis infrastructurels et technologiques urbains, ruraux, touristiques et commerciaux. Les mauvais états des infrastructures d'accès routiers et territoriaux, d'informations publiques et de communications institutionnelles, postales, téléphoniques et télé communicationnelle et de leurs corolaires en matière de fluidité de la mobilité des personnes et des biens ou des services maintiennent les femmes et les filles dans l'isolement, la marginalisation, la discrimination, les pires formes de mobilité touristique et commerciale et les mauvaises conditions de vie. Tous les 930 kilomètres des routes nationales (160 Km), provinciales (136 Km) et agricoles (634 Km) héritées de la colonisation sont impraticables. Pendant que les 3/4 des provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu sont inaccessibles. Ceci fait que les femmes marchent à pied (sans transport en commun) et portent leurs bagages sur leurs têtes ou à dos (transport des biens). Ceci hypothèque et constitue un coup dur à leur santé et sécurité corporelle et à leur bien-être socioéconomique et politique. Les femmes sont ainsi maigres et des petites tailles. Elles connaissent des problèmes d'accouchement et de fécondité. Ceci fait un sous peuplement de ce territoire. Plus aussi, les coûts élevés de transport des biens et les déséquilibres des termes des échanges (commerciaux) et des balances de paiement (financiers) des biens manufacturés contre les produits naturels perpétuent la pauvreté et la misère généralisée nonobstant les potentialités naturelles et la vocation économique que présentent l'ouest des provinces du Sud-Kivu (Mwenga et Shabunda) et du Nord-Kivu (Walikale). Plus grave, ces entités territoriales, leurs accessibilités et la santé de leurs femmes et filles ne constituent pas la priorité des fonctionnements et des investissements étatiques et de leurs partenaires internationaux tant interétatiques que privés et civils (ONGI).

4.3. Enjeux et défis environnementaux et sociaux. Ces territoires, leurs populations majoritairement féminines et leurs autorités connaissent des risques environnementales et calamités naturelles, des crises sociales (conflits et violences) et leurs effets collatéraux telles que la faible cohésion sociale, l'absence ou la fragilité de l'autorité de l'Etat et de l'espace civique, la discrimination négative féminine et générationnelle et la complicité administrative, technique et territoriale nationale dans leur localisation notamment dans la décentralisation, la déconcentration et les compétences concurrentes.

C'est dans ces territoires que sévissent les gros des criminalités économiques et civiles. On retiendra que c'est là qu'on enregistre les déforestations à grande échelle, la dépravation des mœurs et la forte militarisation du fait de l'artisanat minier et forestier dont la contribution fiscale est faible (Forum sur l'Investissement de développement du Kivu, 2023). De même, la logique de l'extraversion économique et l'alignement des acteurs économiques sur ce schéma font que les populations locales subissent les coups et les poids de cette économie extravertie en termes d'imposition des conjonctures économiques (prix et des marchés, poids et mesures et métrologie, normes de qualité et sécurité, salaire et revenus, impôts et fiscalité) et des structures économiques (production et productivité, accessibilité et distribution, utilisation et consommation) illicites (moins transparentes), inappropriées (étrangères) et fragiles (au gré des conditions sécuritaires).

#### V. CONCLUSION

Cette année 2022 est une année d'affirmation institutionnelle d'ACNDC en qualité d'une organisation de leadership et de la technicité féminins. Le décor de son organisation a été implanté à travers l'adoption de son organigramme. Il ne reste qu'à introduire les niveaux de supervision et de suivi provincial, territorial ou les deux.

Aussi, cette année 2022 a enregistré la mise en œuvre de tous les programmes stratégiques d'ACNDC. Ces programmes sont sans être exhaustifs les suivants :

- La restauration et la conservation des paysages climatiques ;
- L'entrepreneuriat agricole et la résilience climatique ;
- L'influence et la défense des droits des femmes et de leurs communautés ;
- L'organisation et la construction des mouvements ;
- L'égalité générationnelle ;
- La prévention et la gestion des crises environnementales et sociales ;
- L'administration des ressources,
- La programmation continue
- La coordination, la représentation hiérarchique et la délégation locale.

Il ne reste qu'a évolué vers le fonctionnement et l'investissement généraux et intégrateurs ou incluant toutes ses opérations. Des approches thématiques de gestion des ressources naturelles sont également en initiation,

expérimentation et innovation. Leurs avancées ouvriront la voie à leur intensification.

Des soutiens et des solidarités financiers, techniques et institutionnels sont attendus pour cette fin par ACNDC.

Que tous ceux qui peuvent lui apporter un appui général trouvent ici son expression de profonde gratitude la plus anticipée.

Concernant ses membres et ses populations bénéficiaires, ACNDC les invitent à plus d'ardeur dans la campagne financière « Acheter les biens et services offerts, c'est financer son développement endogène, ABSO-FDE ». Cette campagne devrait consolider l'autonomie et la participation financière locale, organisationnelle et/ou communautaire et populaire, aux fonctionnements et aux investissements environnementaux et sociaux.

Fait à Kasika, 12/04/2023.

Crispine Musobokelwa Ngena

Coordonnatrice Exécutive Nationale.